



**SVZ FSB**

---

**Rapport annuel 2014**

---



**Fédération Suisse des Betteraviers**  
**Schweizerischer Verband der Zuckerrübenpflanzer**  
**Belpstrasse 26**  
**3007 Berne**

Téléphone 031 398 52 62  
Fax 031 385 36 46  
svz.fsb@sbv-usp.ch  
www.svz-fsb.ch

20 février 2015

## Table des matières

Avant-propos du rapport annuel 2014.....	3
1 L'année betteravière 2014 .....	5
1.1 Rétrospective du secrétariat .....	5
1.2 Situation nationale .....	8
1.2.1 Les cultures de betteraves sucrières en 2014.....	8
1.2.2 Conditions-cadre politiques.....	10
1.2.3 Interprofession.....	12
1.2.4 Rapport de la commission de réception et de contrôle.....	15
1.2.5 Rapport du centre betteravier suisse .....	17
1.3 Situation internationale .....	23
1.3.1 Marché du sucre.....	23
1.3.2 CIBE .....	24
2 Comptes 2014 .....	26
2.1 Bilan au 31 décembre.....	26
2.2 Comptes des résultats 2014 et budget 2015.....	27
3 Programme d'activités 2015.....	29
4 Comité FSB 2014 .....	30



## Avant-propos du rapport annuel 2014

Début 2014, les silos de sucre n'étaient pas aussi pleins qu'on l'avait espéré. Une situation à laquelle nous tous voulions remédier durant la nouvelle année betteravière. Tout était en place pour la production, même la météo aura été de la partie durant toute l'année. Dès la mi-mars, les betteraviers ont pu emblaver de nombreuses parcelles dans des conditions idéales. La levée des betteraves semées tôt fut rapide et équilibrée, de sorte qu'au mois de mai, les champs de betteraves se présentaient sous un très beau jour, avec une bonne densité du peuplement végétal. A partir de ce moment-là, nous avons pu tabler sur une bonne récolte. L'été s'est révélé très favorable à la croissance des betteraves : jamais trop sec, des précipitations régulières et des températures plutôt supérieures à la normale. Contre toute attente, le risque de maladies foliaires est aussi demeuré assez faible à la fin de l'été et en automne, ce qui a permis de réduire au minimum l'utilisation de fongicides, en particulier dans les champs de betteraves récoltés précocement. Dès la mi-septembre, nous avons pu réaliser une récolte comme nous n'en avons jamais vue auparavant en Suisse. En plus de leur excellent rendement, les betteraves sucrières se distinguent aussi par leur qualité intrinsèque cette année. La campagne à laquelle nous avons assisté aura duré pour ainsi dire jusqu'à la fin de l'année.

Les bonnes ventes de sucre de la dernière récolte nous ont permis, lors de la séance de l'interprofession en juin, de décider d'accorder un paiement final important pour les betteraves de la récolte 2013. A ce même moment, il est toutefois déjà devenu clair que nous nous dirigeons vers une baisse massive des prix du sucre en Europe et que la vente de la récolte 2014 ne se déroulerait plus dans des conditions aussi favorables. La chute dramatique des prix du sucre en Europe découle d'une volonté politique. La Commission européenne veut abaisser le prix du sucre au niveau du marché mondial et, dès septembre 2017, les quotas vont disparaître au sein de l'UE. Ce qui est certain, c'est que tous les acteurs du commerce de sucre veulent désormais gagner autant de parts de marché que possible. La Commission européenne a d'ores et déjà autorisé l'écoulement de 1,2 millions de tonnes de sucre quota en 2013/14, afin d'orienter les fabriques et les producteurs vers une production plus élevée (illimitée) à partir de 2017. Il en résulte une grave détérioration des résultats d'exploitation des sucreries et des betteraviers dans toute l'Europe. Conditionné par ces mesures, le marché sucrier en Europe et en Suisse devient de plus en plus volatile et imprévisible. Avec de pareilles perspectives, les betteraviers auront dorénavant plus de difficultés à négocier des accords interprofessionnels favorables et constants à long terme.

Chez nous, en Suisse, la nouvelle politique agricole prévoit, une fois de plus, une réduction des paiements directs pour la culture de la betterave sucrière à partir de 2015. Il semble que la contribution unique de culture restera, après la réduction en 2014, seulement de 1'600 Fr. en 2015. Nous continuerons néanmoins de nous engager pour que la production suisse de betteraves sucrières bénéficie de conditions cadres aussi favo-

rables que possible et économiquement viables. Ce qui représente un grand risque pour notre branche, c'est une perte d'intérêt pour la culture de la betterave parmi les producteurs. Si la nouvelle politique agricole permet désormais de dégager une marge brute plus élevée par surface avec une jachère florale en zone de grandes cultures qu'avec une culture productive de plein champ, c'est de toute évidence que quelque chose ne tourne pas rond.

Au sein de toute la branche sucrière, nous tentons autant que possible à planifier de façon optimale la rentabilité et, partant, l'attrait de la culture et de la transformation de la betterave sucrière en Suisse. Dans les circonstances actuelles, cela se révèle très ardu et demande beaucoup d'intelligence, de patience et aussi certains sacrifices de la part de tout le monde.

La planification des cultures est achevée pour la nouvelle année betteravière. Nous devons attendre la fin de cette année 2015 pour savoir ce qu'elle nous réserve. Tant mieux, après tout, car être un agriculteur indépendant signifie aussi accepter les défis qui se présentent. Nous ne pouvons pas apprécier une culture sur la base d'une seule année isolée. Notre appréciation s'appuie toujours sur l'expérience acquise pendant plusieurs années. Il ne fait aucun doute que les betteraviers qui savent se montrer courageux aujourd'hui, qui ne reculent pas devant le risque et qui veulent tirer parti des progrès de sélection réalisés dans cette culture intéressante seront, tôt ou tard, récompensés. Ce sont la discipline, l'expertise et la persévérance - du semis de la betterave à la commercialisation du sucre, en passant par les étapes de transformation - qui ont fait la force de la branche sucrière en Suisse. Je veux qu'il en soit encore ainsi à l'avenir.

Pour ce faire, suivons donc l'exemple de la betterave. Stoïque, elle fait face aux contrariétés, puise sa force dans les rayons de soleil et se développe ainsi à la grande satisfaction de ses cultivateurs.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'S. Keiser', written in a cursive style.

Samuel Keiser, Président FSB

## 1 L'année betteravière 2014

### 1.1 Rétrospective du secrétariat

« Rien n'est plus constant que le changement. » Cette pensée résume bien l'année écoulée au secrétariat de la FSB. Après sept années au service de l'USP et de la betterave sucrière, Nadine Degen a choisi de relever un nouveau défi : en tant que gérante de « Les Délices de la Région », elle met dorénavant son talent au profit des produits régionaux. Depuis le 1er septembre 2014, le secrétariat de la FSB est assuré par Irene Vonlanthen. Mme Vonlanthen travaille à temps partiel pour la division Production végétale de l'USP depuis 2010 et a tenu, jusqu'à la fin août 2014, le secrétariat de l'Union suisse des producteurs de pommes de terre. Les nombreuses années de collaboration entre les deux dames et une préparation minutieuse ont permis un passage de témoin réglé comme du papier à musique.

Le comité de la FSB s'est réuni quatre fois en 2014. De nombreuses séances de groupes de travail et de commissions ont aussi eu lieu. Une fois encore, des discussions approfondies ont porté sur la participation aux frais de transport réclamée par Sucre Suisse SA. Après avoir effectué calculs et analyses des diverses variantes, la FSB s'est opposée une nouvelle fois à une participation aux frais de transport. Compte tenu de la situation tendue qui règne dans le domaine sucrier, il semble inopportun d'en demander davantage aux betteraviers. Sur la base de cette décision, Sucre Suisse SA continue donc de répartir le quota selon des critères économiques.

L'organisation de l'Assemblée générale de la Confédération internationale des betteraviers européens (CIBE) a occasionné un travail supplémentaire considérable pour le secrétariat. Ses efforts ont été amplement récompensés : l'événement a connu un grand succès et restera un excellent souvenir (rapport p.25).

Le thème de la protection des végétaux a aussi continué de nous occuper en 2014. En avril, la gérante a pris part à un atelier organisé par plusieurs offices fédéraux. Cet événement a permis de réunir les mesures et les actions qui s'imposent afin de protéger l'environnement, les cultures et les êtres humains. Les résultats seront intégrés dans l'élaboration du plan d'action sur la protection phytosanitaire. Les organisations environnementales misent souvent sur une communication à fort impact émotionnel et médiatique pour véhiculer leurs revendications. Il est important que les producteurs fassent eux aussi entendre, de manière objective et compétente, leurs préoccupations légitimes en matière de protection des cultures. L'atelier a représenté une excellente occasion pour ce faire.

Le souchet comestible pose de plus en plus problème dans les cultures maraîchères et les champs. Cette plante adventice, difficile à combattre, se répand toujours plus. Les betteraves sucrières sont fortement touchées en raison de l'utilisation interentreprises des machines. Des mesures s'imposent d'urgence au niveau national pour enrayer toute dissémination ultérieure. Suite au refus de l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) à une proposition en ce sens, un courrier a été adressé à la Conférence des directeurs cantonaux de l'agriculture (CDCA). La FSB collaborera dorénavant au sein d'un groupe de travail national sur le souchet comestible.

La politique agricole 2014 a introduit de nouvelles dispositions concernant la protection contre l'érosion. Ces dispositions ont fait beaucoup de bruit et ont suscité de nombreuses discussions. Lors de divers entretiens, les organisations de producteurs, parmi lesquelles la FSB, ont pu démontrer à l'OFAG que ces dispositions sont inapplicables en pratique et qu'il est indispensable de les revoir. En conséquence, aucune sanction ne sera prise en cas d'érosion jusqu'à fin 2016. De meilleures solutions seront recherchées ensemble d'ici là. Dans le contexte du débat sur l'érosion, l'OFAG a demandé, à plusieurs reprises, aux organisations de producteurs de lancer un programme des ressources et de définir elles-mêmes des mesures pour protéger la fertilité des sols et les bases de production. Avec d'autres producteurs des grandes cultures et du secteur maraîcher, la FSB étudie à présent l'élaboration et le dépôt d'un programme des ressources correspondant.

La protection des ressources, les gains d'efficacité et l'intensification durable - tels sont les mots-clés du moment. En regardant de plus près, il n'est pas si facile de donner un sens concret à ces mots. Comment réellement mettre en œuvre la formule « produire plus avec moins » ? Cette question, l'Union suisse des paysans (USP) s'en est aussi emparée, tandis que la FSB et d'autres organisations agricoles sont en train d'élaborer des orientations stratégiques et des concepts.

L'effondrement du prix du sucre dans l'UE s'est toujours plus fait sentir au cours de l'année écoulée. L'abolition des quotas dans l'UE, prévue en 2017, déploie ses effets plus tôt que prévu. Divers entretiens avec les autorités ont déjà eu lieu. Faisant suite à une suggestion de la FSB, Sucre Suisse SA a créé un groupe de travail GT « Stratégie abolition des quotas dans l'UE ». Ce GT, qui s'est réuni pour la première fois au début du mois de décembre, aura pour mission d'élaborer des mesures visant à maintenir la culture betteravière à son niveau actuel à partir de 2017 en Suisse. Pour ce faire, il faudra intervenir sur plusieurs plans :

- Adapter la protection douanière : la solution dite « du double zéro » ne fonctionne plus que partiellement. Trop de sucre hors quotas arrive en Suisse en provenance de l'UE. En Suisse, les droits de douane sur le sucre non transformé ont beaucoup baissé ces derniers mois en raison de l'évolution des prix : ils ne s'élèvent plus qu'à 140 CHF par tonne de sucre. L'UE, en revanche, frappe le sucre d'un droit de douane de 420 EUR par tonne. Il faut impérativement trouver de nouvelles solutions dans ce domaine.
- Empêcher toute réduction ultérieure des paiements directs et de la contribution à des cultures particulières : la FSB s'oppose avec force à toute réduction ultérieure. En regard de la situation actuelle du marché, il est inadmissible que le soutien garanti à la culture de betteraves soit réduit. Le Parlement a accepté de modérer les coupes dans le budget agricole. Par conséquent, rien ne force à réduire davantage la contribution à des cultures particulières.
- Continuer à réduire les coûts et accroître l'efficacité au long de toute la chaîne de création de valeur : les producteurs peuvent s'appuyer sur les conseils du Centre betteravier. Il faut continuer à mettre à profit les progrès de la sélection.



**SVZ FSB**

Du marché à la protection végétale, de la politique agricole à la protection douanière : le travail au secrétariat est varié et passionnant ! Grâce à une collaboration fructueuse et constructive avec nos différents partenaires, nous sommes persuadés que nous réussirons à relever les défis à venir ! Un grand merci à tous les acteurs impliqués!

*I. VONLANTHEN*

Irene Vonlanthen, Gérante FSB



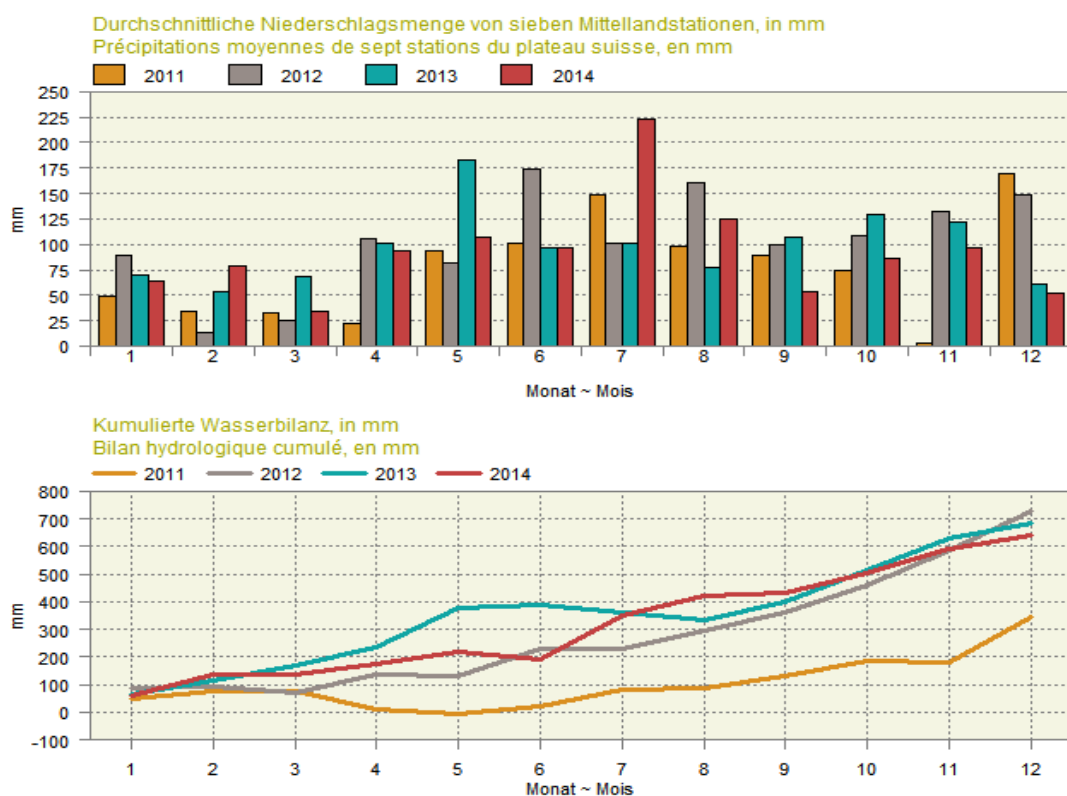
Photo : CBS

## 1.2 Situation nationale

### 1.2.1 Les cultures de betteraves sucrières en 2014

Irene Vonlanthen

Après la mauvaise récolte de 2013, toute la branche sucrière espérait de meilleures conditions en 2014. Eh bien, nous n'avons pas été déçus ! Au printemps, des conditions favorables ont permis d'emblaver à temps les surfaces. 21 311 hectares ont été ensemencés, dont 8976 ha dans la zone de production de Frauenfeld et 12 335 ha dans celle d'Aarberg. Le quota demeure identique à l'année précédente. La levée des cultures a été rapide. Suffisantes, les précipitations de l'été pluvieux ont apporté l'humidité nécessaire et des conditions de croissance favorables, mais en occasionnant aussi davantage de problèmes de pourriture dans certaines régions. Les maladies foliaires dues à la cercosporiose est resté en faible. Les prélèvements d'échantillons laissaient entrevoir une quantité de récolte moyenne et des teneurs en sucre plutôt inférieures à la normale. L'automne chaud et ensoleillé s'est finalement traduit par un rendement record et des teneurs en sucre très satisfaisantes. Jusqu'à la fin décembre, 1'926'497 t tonnes de betteraves ont donné 300 000 tonnes de sucre. Même le record de 2011, qui avait donné 294 000 tonnes de sucre, est ainsi battu. La teneur en sucre moyenne s'élevait à 17.6%. Les parcelles récoltées tardivement ont souvent permis d'obtenir plus de 100 tonnes par ha. Les grandes quantités de récolte ont demandé d'adapter l'organisation des transports et fait durer la campagne pendant plus de 100 jours.



Source: Office fédéral de météorologie et de climatologie, Météo Suisse

**Betteraves: Culture et récolte par canton 2014 (Source : Sucres Suisse SA)**

<b>Contrats avec l'usine Aarberg</b>	<b>Nombre de betteraviers</b>	<b>Surface (ha)</b>	<b>Rendement (t)</b>	<b>Rendement par ha (t/ha)</b>	<b>Taux de sucre (%)</b>	<b>Rendement sucre (t)</b>	<b>Sucre (t/ha)</b>
BE	1'434	4'449	404'637	91.0	17.7	63'708	14.32
BL	14	53	4'877	92.5	16.7	719	13.63
FR	383	1'545	138'806	89.8	18.0	22'200	14.36
GE	8	54	4'658	87.0	18.4	763	14.26
JU	85	365	29'421	80.7	17.7	4'619	12.67
NE	13	46	3'495	76.2	17.5	542	11.82
SO	227	677	62'435	92.2	17.5	9'691	14.31
VD	939	5'054	430'856	85.2	18.2	69'964	13.84
VS	9	93	7'563	81.3	17.1	1'140	12.26
<b>Total</b>	<b>3'112</b>	<b>12'335</b>	<b>1'086'749</b>	<b>88.1</b>	<b>18.0</b>	<b>173'348</b>	<b>14.05</b>
<b>Contrats avec l'usine Frauenfeld</b>	<b>Nombre de betteraviers</b>	<b>Surface (ha)</b>	<b>Rendement (t)</b>	<b>Rendement par ha (t/ha)</b>	<b>Taux de sucre (%)</b>	<b>Rendement sucre (t)</b>	<b>Sucre (t/ha)</b>
AG	436	1'413	133'168	94.2	16.9	19'897	14.08
FL	11	31	2'450	77.9	16.6	357	11.34
GR	8	24	1'543	63.8	17.0	232	9.60
LU	75	200	18'459	92.2	16.9	2'744	13.71
SG	62	158	12'932	81.9	16.3	1'851	11.72
SH	283	1'185	106'006	89.4	17.6	16'507	13.93
TG	825	2'695	253'996	94.2	17.2	38'612	14.33
ZG	4	10	854	84.5	16.9	128	12.63
ZH	967	3'258	310'340	95.2	17.4	47'832	14.68
<b>Total</b>	<b>2'671</b>	<b>8'976</b>	<b>839'748</b>	<b>93.6</b>	<b>17.3</b>	<b>128'160</b>	<b>14.28</b>
	<b>Nombre de betteraviers</b>	<b>Surface (ha)</b>	<b>Rendement (t)</b>	<b>Rendement par ha (t/ha)</b>	<b>Taux de sucre (%)</b>	<b>Rendement sucre (t)</b>	<b>Sucre (t/ha)</b>
<b>Total CH conv.</b>	<b>5'783</b>	<b>21'311</b>	<b>1'926'497</b>	<b>90.4</b>	<b>17.7</b>	<b>301'508</b>	<b>14.15</b>
<b>Total CH bio</b>	<b>4</b>	<b>6</b>	<b>214</b>	<b>70.2</b>	<b>16.0</b>	<b>30</b>	<b>4.98</b>

## 1.2.2 Conditions-cadre politiques

*Irene Vonlanthen*

En 2014, la mise en œuvre de la politique agricole PA 14-17 est devenue réalité. Au début, les points d'interrogation restaient nombreux. Pour beaucoup de producteurs, il a fallu attendre la fin de l'année et la réception du décompte des paiements directs pour prendre toute la mesure de la réforme. Il s'agit de s'adapter aux nouvelles dispositions. Le taux de participation élevé aux nouveaux programmes montre que les agriculteurs savent s'adapter. Quant à savoir s'ils le font de gré ou de force, c'est une autre question ! Souvent cité parmi les objectifs de la PA 14-17, le renforcement de la production végétale ne se ressent, hélas, pas vraiment au niveau du porte-monnaie ! Dans des prises de positions, des entretiens et des courriers adressés aux autorités, la FSB s'est toujours défendue avec la plus grande détermination contre une nouvelle réduction de la contribution à des cultures particulières. Nous voyons que notre requête auprès de l'OFAG a été en partie entendue. En effet, à mi-février, le Conseil fédéral a mis en consultation l'Ordonnance sur les contributions aux cultures particulières avec un montant de CHF 1'600.- alloué à la betterave sucrières et renonce donc à une nouvelle réduction pour cette culture. Nous sommes très confiants quant à l'application de cette proposition.

PA 2011	PA 14-17	Contributions BS 2013 (CHF/ha)	Contributions BS dès 2014 (CHF/ha)	Contributions BS dès 2015 (CHF/ha)
Contribution générale à la surface	Contribution de base SAU	1020	900	900
Terres ouvertes	Promotion des terres ouvertes	640	400	400
Contribution spécifique	Contribution à des cultures particulières	1900	1600	1400-1600 <sup>1)</sup>
<b>Total</b>		<b>3560</b>	<b>2900</b>	<b>2700 2900<sup>1)</sup></b>

1) provisoir

### Prises de position :

La FSB a rédigé et déposé toutes ses prises de position de concert avec Sucre Suisse SA et l'Union suisse des paysans (USP).

### Projet « Swissness »

Après des années de tractations, le Parlement a finalement adopté la révision des lois sur la protection des armoiries publiques et la protection des marques en 2013. La mise en consultation des ordonnances a eu lieu durant l'été 2014. Dans sa prise de position,

la FSB avait souligné l'importance du projet Swissness pour la branche sucrière et réclamé une mise en œuvre rapide. Dans le cas de la définition des enclaves douanières étrangères, la FSB a soutenu la proposition de la Confédération (Suisse et surfaces cultivées par tradition). S'agissant du taux d'auto-provisionnement, la FSB a demandé une formule simple : diviser la production intérieure par la consommation intérieure, sans tenir compte des quantités importées et exportées. Par ailleurs, il a été demandé d'exclure l'eau (eau minérale ou de source y comprise) du calcul de la part minimale de matières premières.

#### *Audition relative au train d'ordonnances agricoles d'automne 2014*

Une fois de plus, la FSB a catégoriquement rejeté la réduction prévue de la contribution à des cultures particulières pour les betteraves sucrières et réclamé une contribution de 1600 CHF/ha à partir de 2015. En outre, elle s'est prononcée pour l'introduction d'une contribution aux céréales fourragères et contre de nouveaux tours de vis en matière de compensation écologique.

#### *Révision totale de la loi sur l'approvisionnement du pays*

La révision sert à adapter la loi aux conditions actuelles et dans la perspective d'éventuelles pénuries à venir au niveau de l'approvisionnement. Pour la branche sucrière, c'est le financement futur des réserves obligatoires qui revêt notamment de l'importance. Elle attend de la Confédération qu'elle en assure le financement intégral au cas où les droits de douane ne permettraient plus de le faire. Lors de l'audition en 2013, la FSB avait rejeté de façon claire et nette une retenue sur le premier à commercialiser. Les délibérations parlementaires de la loi ont commencé à la session d'hiver 2014. La FSB reste en contact étroit avec l'USP et peut lui demander de relayer les revendications de la branche.

#### *Réduction demandée du tarif douanier pour le sucre cristallisé à partir de betteraves sucrières*

Le groupe Hero a présenté une demande de réduction du tarif douanier et de la contribution au fonds de garantie pour le sucre européen destiné aux confitures. La FSB a clairement rejeté cette requête dans la prise de position. Une réduction du tarif douanier irait à l'encontre de l'accord du double zéro et mettrait fin au régime du marché pour le sucre. Il s'agirait d'une violation d'accords internationaux et un pas supplémentaire vers le démantèlement de la protection douanière en Suisse.

#### *Audition relative au train d'ordonnances agricoles de printemps 2015*

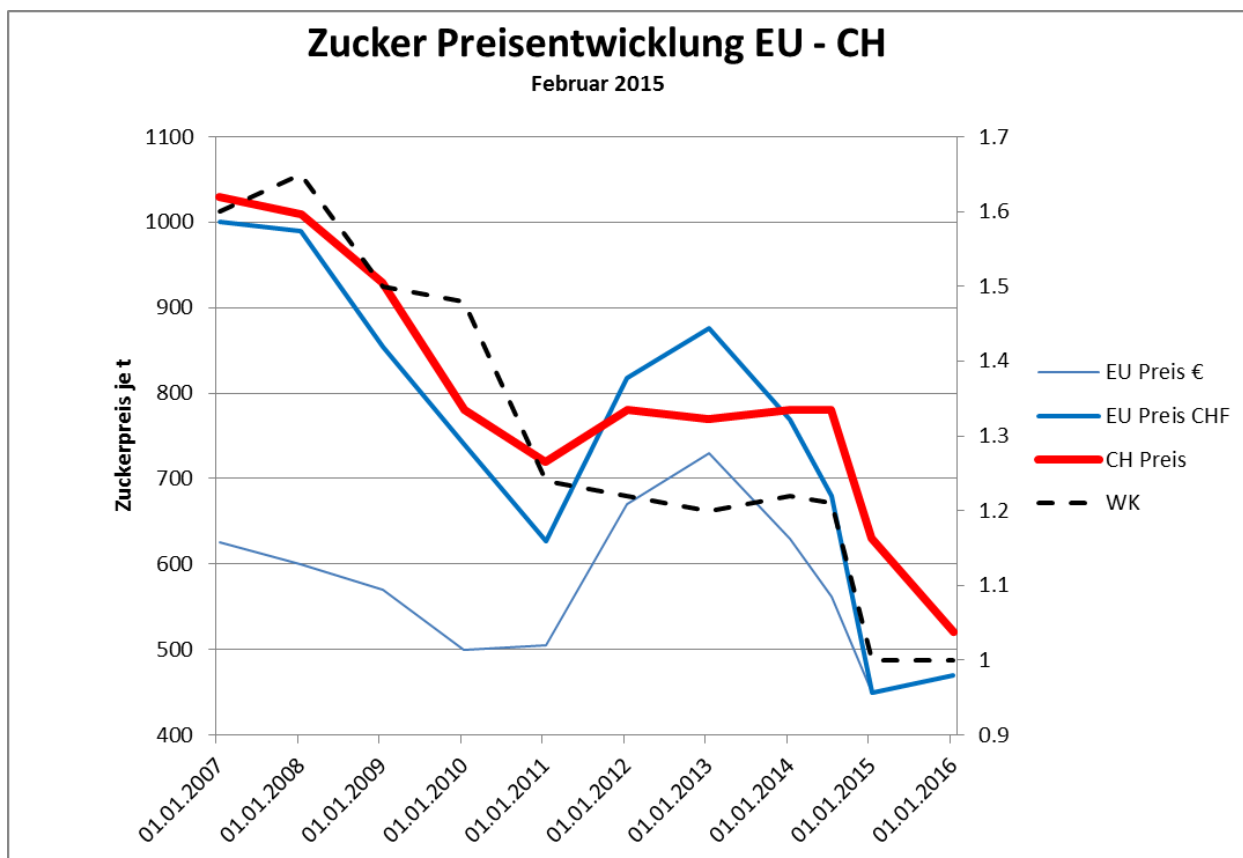
Une nouvelle audition a lieu concernant la politique agricole : la production végétale n'est que marginalement concernée par les adaptations prévues des ordonnances. La FSB a cependant une nouvelle fois saisi l'occasion de réclamer avec insistance une contribution à des cultures particulières de 1600 CHF/ha pour les betteraves sucrières.

### 1.2.3 Interprofession

*Samuel Keiser, Irene Vonlanthen*

Lors de la séance de l'interprofession du 24 juin, il a surtout été question des difficultés sur le marché sucrier et de la forte baisse des prix. Vu ces circonstances, nous n'avons pas pu fixer, en milieu d'année déjà, des quantités et des prix contraignants pour la campagne 2015. Il a fallu continuer de suivre de près la situation sur le marché et, en particulier, attendre le début de la récolte pour estimer plus précisément la quantité de sucre à produire. Nous avons donc convenu que la quantité de sucre à produire et les prix pour 2015 ne seraient, hélas, que fixés en novembre. Fait positif, la situation du marché était encore de loin meilleure pour la récolte de 2013. Nous avons ainsi pu décider d'un supplément de prix bienvenu de 8.00 CHF par tonne de betteraves sucrières pour la récolte de 2013.

La deuxième séance de l'interprofession en novembre était placée sous le signe de l'effondrement du prix du sucre dans l'UE. Si une tonne de sucre européen valait encore 700 euros à l'automne 2013, son prix moyen ne s'élevait plus qu'à 508 euros à l'automne 2014 et se situe, à présent, autour de 400 euros sur le marché intérieur. Après des réductions massives au cours de l'année écoulée, les redevances douanières à la frontière suisse ne s'élevaient plus qu'à 140 CHF par tonne à la fin 2014. Sous l'effet de la hausse des importations de sucre européen hors quota, la pression s'est fortement accrue sur le marché sucrier suisse. A cela s'ajoute la menace d'un recul du volume brut de sucre, car les affaires avec les matières premières pour boissons subissent un sérieux coup de frein. En raison de la grosse récolte de 2014, Sucre Suisse SA table sur un stock de transition important, de l'ordre de 70 000 tonnes de sucre, au 30 septembre 2015.



Source : SS S.A.

En dépit de toutes ces nouvelles négatives, l'interprofession s'est montrée unanime pour maintenir si possible les parts de marché du sucre suisse. Il est toutefois apparu clairement que l'évolution sur le marché européen ne restera pas sans effet sur les prix des betteraves suisses et que des concessions vont s'imposer au niveau des prix. L'accord trouvé au terme de discussions intenses prévoit une baisse de 2.00 CHF pour le prix de base et de 6.00 CHF pour la composante variable. Cela correspond à une baisse du prix indicatif de 53.00 à 45.00 CHF, soit de 15 %. Les suppléments sont maintenus au même niveau dans l'intérêt d'encourager une production de qualité. La composante variable se forme d'une participation au résultat d'entreprise de Sucre Suisse SA et de la dissolution des provisions. Elle peut augmenter ou diminuer en fonction du résultat d'exploitation de Sucre Suisse SA. Lorsque celle-ci sera fixée définitivement au printemps, la question se posera aussi de savoir à quel rythme il faudrait dissoudre les provisions en tenant compte de la situation du marché et des facteurs pour la culture de betteraves.

En outre, l'interprofession a décidé une adaptation modérée du quota sucrier en le fixant à 250 000 tonnes en 2015. Les mesures définies prévoient des désaffectations volontaires, le gel des quotas transmis et une réduction du prix C.

Le groupe de travail « Stratégie abolition des quotas dans l'UE » a été institué afin de poursuivre les travaux sur des thèmes stratégiques, comme la stratégie quantités-prix,

l'adaptation de la protection douanière ou les facteurs pour la culture de betteraves (voir aussi le chapitre 1.1).

Nous allons poursuivre deux objectifs très clairs ces deux prochaines années. Nous voulons obtenir une meilleure protection douanière du sucre suisse et nous demandons une politique des prix aussi stable que possible pour les betteraves sucrières afin d'offrir une sécurité de planification aux betteraviers.

### **Membres de l'interprofession (2014)**

#### **FSB (4 voix)**

Samuel Keiser

Urs Denzler

Simon Van der Veer

Pierre-Alain Epars

Viktor Mühlebach

Nadine Degen (jusqu'au 31.8.2014)

Irene Vonlanthen (dès le 1.9.2014)

#### **Sucre Suisse SA (4 voix)**

Guido Stäger

Hugo Düggelin

Beat Gerber

Peter Imhof

#### **1.2.4 Rapport de la commission de réception et de contrôle**

*Thomas Meier, Frauenfeld*

Comme chaque année, les membres de la Commission de réception et de contrôle ont participé aux trois sondages de récolte effectués en juillet, août et septembre. Les excellentes conditions de semis de la mi-mars ainsi qu'un été humide et chaud ont permis aux betteraves de produire un rendement record. Lors du troisième sondage le 9 septembre, la teneur moyenne en sucre atteignait 16.8% en Suisse orientale et 17.3% dans la partie occidentale du pays. Compte tenu de la faible pression de la cercosporiose, les planteurs espéraient donc une forte progression de la richesse en sucre des betteraves. Etant donné que le climat fut trop chaud jusqu'en arrière automne, l'augmentation se limita à 0.3%, pour finalement atteindre sur l'ensemble de la campagne et pour toute la zone de production une teneur moyenne de 17.6%.

##### *Livraison de betteraves*

Durant la campagne 2014, des foyers avec des betteraves pourries sont également apparus dans quelques parcelles de Suisse orientale. Une solution fut trouvée pour les planteurs concernés suite à une appréciation de la situation réalisée par la SUS, le Centre betteravier et la CRC. En Suisse occidentale, le problème concernant des racines avariées fut plus grave, quelques livraisons à l'usine d'Aarberg n'ont pas pu être travaillées. Les conditions de récoltes difficiles ont temporairement fait grimper la tare totale qui, en moyenne des deux sucreries, a atteint 7.3%. Les livraisons de betteraves se terminèrent le 24 décembre à Frauenfeld et le 27 décembre à Aarberg. A Aarberg, les fortes chutes de neige entravèrent si fortement le chargement et le transport, que seul un engagement particulier de tous les milieux concernés permit de réceptionner les dernières betteraves tard dans la nuit.

##### *Laboratoire d'analyse*

Chaque semaine, les membres de la Commission accompagnés des représentants de la sucrerie contrôlent de manière inopinée les paramètres retenus dans le catalogue de méthodologie. Ils examinent les pertes par brisure dans les lessiveuses, l'enlèvement des corps étrangers sur la table de tri et le redécolletage des betteraves. Durant la campagne, les appareils d'analyse du sucre, du potassium, du sodium et de l'acide-N furent testés à deux reprises avec une solution étalon préparée par nos soins. Lors du premier test, une irrégularité était apparue. Le jour suivant, lors d'un test supplémentaire, toutes les valeurs mesurées se situèrent dans la marge de tolérance admise. Lors de nos mesures, la température de l'eau utilisée pour le lavage des échantillons de betteraves était trop élevée. Après des pourparlers avec la SUS, la température de l'eau de lavage devrait à nouveau se situer dans la marge de tolérance requise durant la prochaine campagne.

##### *Recours*

A Frauenfeld, six recours concernant la tare totale et un la teneur en sucre furent traités. Les 28 recours examinés à Aarberg concernaient tous la tare totale.

### *Remerciements*

Au nom de la Commission de réception, j'adresse mes remerciements aux responsables des sucreries et plus particulièrement à ceux du laboratoire d'analyse et de la cour de réception, pour leur bonne collaboration.



Photo: CBS

### 1.2.5 Rapport du centre betteravier suisse

*Samuel Jenni, gérant*

Des informations détaillées sont données dans le rapport d'activité et d'essais.

#### *L'année betteravière 2014*

Les conditions climatiques de cette année fournissent de précieuses informations pour l'interprétation des résultats de la récolte de betteraves sucrières.

Durant les mois d'hiver, les températures restèrent la plupart du temps au-dessus de zéro degré. Le gel n'a pas ameubli les sols. Les engrais verts continuaient de croître et durent donc être anéantis par des pulvérisations de Round up avant les semis. Le mois de mars fut relativement tempéré et sans pluie (comparaison de l'image sous le point 1.2.1).

Les premiers semis furent effectués vers le 10.3 et les emblavements étaient quasiment terminés début avril. Quelques parcelles, infestées de nématodes du collet, ne furent semées que vers la mi-avril. Le temps fut doux et ensoleillé presque jusqu'à la fin avril. Entre le 1er mars et le 23 avril, la somme des précipitations n'atteignit qu'environ le tiers de la quantité normale. Dès le 24 avril, intervint une phase intermédiaire, marquée par d'intenses précipitations à caractère orageux. Le mois de mai fut frais et pluvieux. La levée des betteraves fut bonne et la densité des peuplements élevée. Les sols étaient bien raffermis et pas croûtés car ils demeuraient toujours humides. Le 5 mai, on releva un gel intense au niveau du sol. Contrairement au maïs, les betteraves ne subirent pas de dégâts. Début juin, le temps changea radicalement puisque pendant plusieurs journées d'affilée la température dépassait les 33°C. La plupart des betteraves disposaient de suffisamment d'eau mais dans les sols légers et peu profonds le feuillage se mit à flétrir. A fin juin, la courte canicule prit fin et les températures chutèrent sensiblement au début des vacances. Les nuits restèrent fraîches avec des températures de maximum 15°C. Les pluies se sont mises à tomber et juillet demeura maussade et frais. Le vieil adage qui dit que les étés pourris profitent à la betterave fut confirmé. Fin juillet, on nous annonçait l'apparition de foyers de pourritures dans les parcelles de betteraves. Suivant la région, il s'agissait d'attaques de nématodes du collet ou de diverses autres formes de pourritures sur les racines. Suite à un travail trop intense du sol avec des outils animés au printemps, des dégâts d'érosion et d'asphyxie des betteraves apparurent après les fortes pluies. Seul un sol bien drainé, sans mouilles, ni semelles de labour ou encore de matelas de paille permet d'écarter les attaques de rhizoctone. La tolérance de la variété Syncro est insuffisante dans les sols fortement infestés et un traitement avec Amistar Xtra atteint une efficacité d'environ 50%. Les problèmes liés à la structure du sol ne peuvent pas être combattus avec des fongicides ou une tolérance variétale. Mis à part quelques dégâts de vers fil-de-fer, se furent surtout les attaques de tipules qui décimèrent les peuplements cette année. L'hiver doux et pratiquement sans gel permit l'hivernage de ces ravageurs qui provoquèrent des dégâts dans de nombreux champs. L'appât efficace et avantageux Safsan n'est plus homologué depuis 2014. Les produits alternatifs plus onéreux, Rimi et Cortilan, furent rapidement épuisés. La lutte contre les mauvaises herbes s'avéra passionnante. Les premières interventions réalisées par temps sec et sur la base de plans de traitements établis d'avance, mentionnaient des doses élevées d'herbicides racinaires. Les précipitations tombées à la fin avril activèrent les doses cumulées

d'herbicides racinaires dont l'effet fut puissant. Par endroits, la croissance des betteraves fut carrément bloquée. Le Centre betteravier rappelle sans cesse que l'activité de la plupart des herbicides racinaires perdure plus d'un mois. Notre outil interactif d'aide à la décision « CBS-LIZ herbicides » en ligne sur [betterave.ch](http://betterave.ch), ne permet pas d'anticiper l'évolution de la météo : l'interprétation des résultats doit faire appel au bon sens des utilisateurs. En plus de la mention des adventices présentes et leur stade de développement, il faut aussi relever le plus précisément possible les paramètres météo. Les précipitations attendues durant les jours à venir doivent être mentionnées sous la rubrique humidité du sol, sinon le programme calcule des doses trop élevées pour des produits tels que Dual ou Frontier. En cas de doute, il est vivement conseillé de contacter un vulgarisateur du Centre betteravier.

Contre toute attente, la surprise fut de taille concernant l'état sanitaire du feuillage : après la période de chaud en juin, puis les pluies en juillet, on s'attendait à une forte pression des maladies. Pour une raison inconnue, les infestations demeurèrent très faibles et la cercosporiose ne se développa que très lentement. Par crainte d'une explosion de la maladie, on pulvérisa très, voire trop, tôt les premiers fongicides. Le traitement suivant, effectué après un délai de quatre semaines, fut dans la plupart des cas préventif. Que les cultures furent traitées ou non, la pression de la cercosporiose demeura de toute manière très faible. Dans nos essais, les variétés les plus sensibles ne présentèrent des symptômes visibles qu'à partir du mois de septembre. De nombreux champs étaient encore indemnes de cercosporiose en octobre. Ce n'est que plus tard, que sont apparus, çà et là, les premiers foyers bien marqués qui ne provoquèrent aucune baisse de rendement. Cela démontre, une fois de plus, l'importance du contrôle de la présence de la cercosporiose dans chaque parcelle, afin de cibler les applications de fongicides. La lutte ciblée est écologique et économique tout en permettant de tenir compte des particularités de chaque site (précédent cultural, microclimat, variété, état du sol, etc..) très différent dans les conditions climatiques diversifiées de la Suisse.

Les teneurs en sucre mesurées lors du premier sondage de récolte à fin juillet furent surprenantes. Tout le monde s'attendait à des valeurs plus élevées. Lors du dernier sondage en septembre, le rendement moyen qui fut 10t/ha au-dessus de la moyenne pluriannuelle laissa présager une récolte record. Par contre, les richesses en sucre atteignaient à ce moment-là des valeurs plutôt moyennes. Durant cette période, les journées chaudes et les nuits fraîches favorisèrent le stockage du sucre dans les racines. La campagne débuta le 15 décembre à Frauenfeld par la valorisation des betteraves bio, suivie deux jours plus tard par la transformation de la production conventionnelle dans les deux sucreries. On s'attendait donc à une campagne de plus de 100 jours qui allait durer jusqu'à Noël. L'automne ensoleillé avec des températures élevées (mois de novembre le plus chaud depuis le début des mesures) fut propice à l'accroissement du poids des betteraves mais, par endroit, aussi à une hausse de la teneur en sucre. En Suisse occidentale la teneur moyenne en sucre atteignit les 18%. Tandis qu'à Frauenfeld, elle s'éleva à 17.3% ; un bon résultat compte tenu des rendements qui parfois dépassaient les 100 t/ha. En octobre, le taux de croissance fut de 5% par semaine, une valeur supérieure à la moyenne (2-3%). A Frauenfeld, la campagne dura 102 jours pour se terminer juste avant Noël. A Aarberg, la campagne s'acheva après 103 jours avec la livraison des dernières betteraves le 29.12. Malgré quelques livraisons contenant des betteraves pourries, la grande quantité de betteraves de cette année put être transformée sans incident majeur. Selon nos estimations,



environ 150 hectares de betteraves ne furent pas arrachés à cause de dégâts de pourriture.

### *Activités nationales*

Les journées des champs d'Agroline se déroulèrent, comme d'habitude, début juin à Kölliken/AG. Le Centre betteravier présenta des essais en plein champ avec différents procédés de préparation du sol, dont le strip-till. Toutes les betteraves, semées à la mi-mars, étaient déjà bien développées. Les rangs se fermaient dans tous les procédés. Le labour de printemps et le strip-till (travail du sol uniquement sur le rang) avaient exercé une influence positive sur la croissance des betteraves. Les fréquentes précipitations tombées dès la fin avril avaient pénalisés les parcelles avec une reprise minimale du sol : les racines peinaient à s'enfoncer en profondeur. Au mois d'août, lors de la manifestation du 75ème anniversaire de l'OVZ au Strickhof, Andreas Bertschi du CBS put présenter une parcelle de betteraves ALS sélectionnées par KWS. Ces betteraves hybrides résistantes à la sulfonylurée furent traitées avec un mélange d'herbicides issus de cette famille (BAYER). L'efficacité contre la plupart des adventices est impressionnante. Malheureusement, le potentiel de ces nouvelles variétés est encore insuffisant et leur feuillage se colore en jaune. Il faudra encore attendre un certain temps avant de voir des variétés ALS inscrites dans l'assortiment.

Le Centre betteravier présenta à Kappelen-Gimmiz, les systèmes de production de betteraves en Suisse aux 70 délégués de l'IIRB, tous spécialistes de la betterave sucrière, qui s'étaient réunis à Soleure à l'occasion de leur assemblée générale.

En septembre, eut lieu pour la première fois en Suisse, un cours pour conducteurs de récolteuses de betteraves à Worben. Après une partie théorique en salle, les 75 participants ont pu prendre connaissance au champ des astuces de réglage de différents types de machines. Les firmes Holmer, Ropa et Grimme présentaient la technique des récolteuses intégrales à six rangs, tandis que la maison "Wyss Landtechnik" expliquait les possibilités sur le système à deux rangs TIM. Le Centre betteravier s'est beaucoup investi pour rendre attractive cette journée très instructive.

Lors de nombreuses visites de cultures avec des agriculteurs, nous abordâmes des sujets liés au travail du sol, au semis, à la protection des plantes, à la fumure et au désherbage. Plusieurs présentations d'essais furent organisées pour des étudiants, spécialistes, conseillers des firmes agrochimiques, producteurs et divers hôtes venus de l'étranger. Notre mission consiste également à former les futurs agriculteurs, des étudiants et des enseignants lors de cours ou de conférences.

### *Examen variétal*

Les essais en petites parcelles avec répétitions: neuf essais, répartis sur l'ensemble de la zone de production, furent mis en place: quatre avec un semis en place, dont deux récoltés, et cinq éclaircis manuellement, dont trois récoltés et mis en valeur. Les essais prévus pour la récolte reçoivent une application de fongicide dès l'apparition des premiers symptômes de maladies du feuillage. Dans les essais non récoltés, les traitements fongicides sont réduits ou supprimés, afin de pouvoir suivre la propagation des maladies sur les différentes variétés testées. Le développement des betteraves, des maladies et ravageurs est suivi en permanence par les collaborateurs du Centre

betteravier qui procèdent à la récolte des essais. Les échantillons préparés et analysés par les laboratoires des deux sucreries fournissent les données mises en valeur et soumises à l'analyse statistique. Les résultats servent ensuite de base aux décisions concernant le choix des variétés.

L'assortiment variétal : les variétés Hannibal et Samuel, inscrites pour la première fois dans l'assortiment en 2014, raflèrent à elles seules les  $\frac{3}{4}$  des parts de marché des semences. Ces deux sortes ont confirmé leur performance par des rendements moyens en sucre dépassant les 16.1 t de sucre par hectare. La grande sensibilité à la cercosporiose d'Hannibal ne provoqua pas de problème cette année. Pour l'assortiment 2015, l'Assemblée générale du Centre betteravier décida, sur la base des résultats de nos essais, de : retirer les variétés Debora et Ribera ; maintenir Felixa et Robinson, sans les examiner en 2015. Aucune nouvelle variété n'étant en dernière année d'examen, suite au retrait par Strube du seul candidat restant en 2014, la liste variétale ne comprend aucune nouveauté. L'ancienne variété spéciale Syncro fut remplacée par Timur (Strube) également tolérante au rhizoctone brun. L'Assortiment 2015 est donc composé de cinq variétés normales et deux spéciales (Timur et Amalia) ainsi que d'une variété (Robinson bio) réservée à la culture biologique, toutes étant résistantes à la rhizomanie.

#### *Autres essais*

- Essais variétaux en bandes pour évaluer sur une plus grande surface les variétés commercialisées. Un service de protection des consommateurs très utile en cas de litiges. Le semis des variétés de l'année précédente permet de contrôler la stabilité des variétés au fil des ans.
- Essais de lutte contre les nématodes du collet: dans plusieurs exploitations, nous avons mis en place et suivi des essais en bandes avec des semis tardifs. Seuls les semis de mai permirent de limiter l'apparition d'importantes zones de pourriture. Dans les principales régions fortement infestées, nous avons de nouveau mis en place des essais pour tester différents fongicides. L'un des produits, ayant une efficacité contre les nématodes du collet, devrait faire l'objet d'une demande d'homologation pour la Suisse auprès de l'OFAG en 2015. Temik est encore autorisé jusqu'en 2015 mais le produit est épuisé sur le marché depuis 2013.

#### **Prestations pour l'industrie sucrière et les organisations de planteurs**

- Publication d'articles dans la presse agricole
- Participation aux conférences téléphoniques hebdomadaires des stations phytosanitaires cantonales
- Conseils d'actualité sur [www.betterave.ch](http://www.betterave.ch) et par le biais des Newsletter
- Actualisation des applications « Maladies et ravageurs » ainsi que « Détermination des adventices » sur androïde et i phone.
- Délivrer des autorisations PER pour l'application de Temik

- Visites individuelles de parcelles à problèmes
- Présentation des essais variétaux en collaboration avec le semencier Strube
- Visites de cultures destinées aux betteraviers concernant la lutte contre les nématodes du collet, le travail du sol, les pourritures de racines, les traitements fongicides et le désherbage
- Préparation de documents pour des enseignants, vulgarisateurs, étudiants, élèves, médias. etc.,
- Divers exposés lors des assemblées de betteraviers ou autres manifestations
- Cours donnés à des étudiants, élèves des écoles d'agriculture, candidats au brevet, OPD et agro-mécaniciens
- Participation aux pourparlers concernant les mesures à prendre contre la propagation du souchet comestible lors de la récolte des betteraves
- Contrôles de la faculté germinative des restes de vieilles semences
- Sondage de récolte: comptages des peuplements et trois prélèvements à différentes dates en collaboration avec la SUS et l'OVZ.
- Traductions de documents par U.Widmer et B.Cornamusaz. Traduction lors de séances par U. Widmer, bureau de Grange-Verney.

### *Contacts avec l'étranger*

Le gérant participa à la réunion annuelle des vulgarisateurs de LIZ en janvier à Hanover. Une rencontre qui traite de sujets importants liés à la betterave sucrière. Il présenta un bref exposé sur l'utilisation en Suisse de Amistar Xtra dans la lutte contre le rhizoctone brun. Etant donné que ce produit n'est pas autorisé en Allemagne, ses propos suscitèrent un grand intérêt de la part des spécialistes présents, très surpris de voir ce fongicide utilisé en Suisse depuis 2009 déjà. En juin, les collaborateurs du CBS se rendirent aux « DLG Feldtage » près de Magdebourg après avoir visité des essais de sélections de betteraves sucrières chez le semencier KWS dans la région d'Einbeck. En novembre, le gérant participa à une séance de travail du groupe « Communication et Internet » de l'IIRB au siège principal de la « Nordzucker » à Braunschweig.

### *Nouveaux collaborateurs du CBS*

Après la démission de Stefan Wyss, l'Assemblée générale du CBS nomma Samuel Jenni comme nouveau gérant. Samuel Jenni qui travaille déjà de nombreuses années au Centre betteravier prit sa nouvelle fonction le 1.9.2014. Le comité dut repourvoir le poste de vulgarisateur et technicien d'expérimentation devenu vacant. Il décida l'engagement, à partir du 1.1.2015, de Hansjörg Weber, maître agriculteur âgé de 50 ans et domicilié à Bergen. Ce dernier quittera son emploi de maître de pesée à la SUS pour travailler à 70% auprès du CBS. En novembre 2014, un mandat fut confié à Louisa Avato pour l'exécution des travaux administratifs et le suivi du site internet du CBS. Basile Cornamusaz, le successeur de Ulrich Widmer parti à la retraite après 40 ans d'activité, a débuté son travail le 1.9 à Aarberg. Le temps de formation à la centrale

d'Aarberg, lui permettra de reprendre les activités de vulgarisation et d'expérimentation du bureau régional de Moudon à partir du 1.1.2015. Basile Cornamusaz est engagé à 80% par le Centre betteravier et 20% par Agroscope Changins où il est chargé de la coordination des essais et des questions relevant de la culture des betteraves sucrières. Nous souhaitons la bienvenue à Madame Avato et aux nouveaux collaborateurs, ainsi qu'un bon départ dans leur nouvelle activité professionnelle.

### *Remerciements*

La présidence, le comité et les collaborateurs du CBS remercient les organisations de planteurs et Sucre Suisse SA pour leur soutien. Le Centre betteravier suisse adresse également des remerciements aux écoles d'agriculture de Grange-Verney et du Strickhof pour l'hospitalité accordée aux bureaux régionaux.



Photo: CBS

## 1.3 Situation internationale

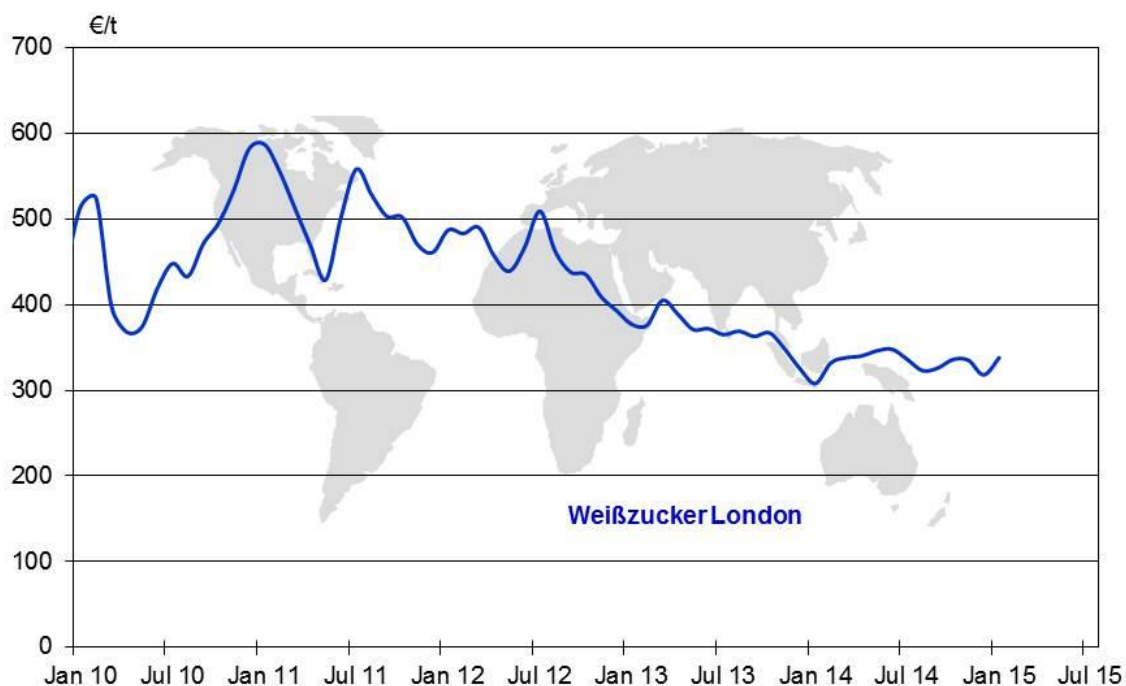
### 1.3.1 Marché du sucre

*Samuel Keiser, Irene Vonlanthen*

A la grande satisfaction des betteraviers, les récoltes de 2014 se sont révélées très abondantes dans presque toute l'Europe. Cette grande quantité de sucre, qu'il s'agit à présent d'écouler en Europe, exerce une forte pression sur les prix. L'offre de sucre dépassant la demande dans le monde entier, les prix sont à présent en chute libre sur le marché mondial. De plus, le prix bas du pétrole y contribue aussi certainement. En raison du net recul des quantités de récolte au Brésil, en Thaïlande et en Chine ainsi que de la consommation grandissante de sucre au niveau mondial, les excédents d'offre se révèlent toutefois moins importants que les années précédentes, si bien que l'on assiste à un rapprochement entre l'offre et la demande. Quant à savoir dans quelle direction le prix mondial du sucre va évoluer ces prochains mois, cela reste à déterminer. Les experts sont toutefois persuadés que les prix vont encore baisser en 2015. Comme d'habitude, ce sont le climat et les perspectives de récolte dans les plus grandes régions betteravières qui vont sans doute faire la différence. Pour finir sur une note optimiste, les analystes estiment que de nombreux éléments indiquent qu'à long terme, le marché mondial du sucre pourrait à nouveau connaître une demande excédentaire.

### Weltmarktpreise Zucker

Monatsmittelwerte von Januar 2010 bis einschl. Januar 2015  
- Notierungen Weißzucker in London -



Stand: 27.01.2015

### 1.3.2 CIBE

#### Assemblée générale de la CIBE à Soleure

*Nadine Degen*

L'assemblée générale de la Confédération internationale des betteraviers européens (CIBE) se déroule toujours dans un pays membre. En 2004, la FSB avait organisé le congrès de la Confédération internationale des betteraviers européens à Berne. En 2014, c'est Soleure qui a été choisie pour accueillir l'assemblée générale de la CIBE. Les préparatifs ont commencé six mois à l'avance et ont demandé beaucoup de travail au secrétariat. Cela en valait la peine ! Le 21 mai 2014, la FSB a ainsi accueilli plus de 90 invités de toute l'Europe, et le beau temps était au rendez-vous. Le coup d'envoi a été donné lors d'un souper dans le jardin du restaurant Altes Spital, au bord de l'Aare, sur invitation de l'ancien président Jos van Campen.

Le lendemain, l'assemblée générale a débuté avec trois présentations. Esther Gassler, directrice de l'Office de l'économie et de l'agriculture du canton de Soleure, a souhaité la bienvenue aux participants venus de toute l'Europe. Elle a ensuite dépeint la situation économique de son canton de façon très instructive, aussi pour les participants suisses. Bernard Lehmann, directeur de l'Office fédéral de l'agriculture, a présenté la politique agricole de la Confédération. Après avoir expliqué l'organisation du système des paiements directs, il a parlé des difficultés que rencontrent les betteraviers, notamment en raison de la concurrence féroce pour les surfaces et de la pression en matière de produits phytosanitaires. Samuel Keiser, président de la FSB, a ensuite présenté la production betteravière suisse. Il a mis l'accent sur les inquiétudes des betteraviers concernant la suppression de quotas dans l'UE en 2017 et sur l'importance d'une production tournée vers les besoins du marché, faisant appel, dans ce contexte, à la responsabilité des producteurs européens.

Le reste de la journée a été consacré aux affaires ordinaires, aux comptes et au rapport annuel de la directrice Elisabeth Lacoste. Le soir, les participants ont visité la vieille ville de Soleure. Ils ont ensuite pris l'apéritif dans le jardin du restaurant Besenval, en écoutant le quatuor «Urbalz». L'Association suisse des AOP-IGP nous a gracieusement offert ses produits. Nos invités européens ont ainsi pu déguster, avec beaucoup d'enthousiasme, nos fromages et nos charcuteries suisses. La journée s'est terminée par un souper dans le hall des colonnes de la maison de campagne, auquel ont aussi participé des représentants de Sucre Suisse SA.

Comme à l'habitude, une excursion était organisée le vendredi. La FSB avait aussi opté pour une visite guidée de l'entreprise RICOTER qui produit du terreau de recyclage à Aarberg. Certains betteraviers n'avaient encore jamais vu une telle installation. L'excursion s'est terminée de belle façon dans l'exploitation Römerhof à Bühl, à côté d'Aarberg. La famille Krebs a accueilli les visiteurs européens sous le soleil dans son exploitation agricole et dans son restaurant et leur a servi un excellent dîner. Les participants ont tant apprécié l'accueil du Römerhof qu'il a été bien difficile de les faire remonter dans le bus et qu'ils sont arrivés de justesse à la gare de Soleure pour rentrer chez eux.

Que de beaux souvenirs ! Nos invités européens se sont répandus en louanges sur l'organisation si professionnelle. Nous adressons nos plus vifs remerciements à toutes les personnes dont le travail a contribué à la réussite de cette manifestation :



**SVZ FSB**

- Jeannine Schwaiger, USP, pour l'organisation de l'évènement dans son ensemble ;
- Sucre Suisse SA, qui, en sa qualité de sponsor, a fourni les cadeaux publicitaires et offert la pause-café du vendredi ;
- Agrobeta (KWS), Strube, Fenaco, Bayer, ... nos sponsors ;
- Samuel Jenni, CBS, pour la visite de l'exploitation Römerhof ;
- Ulrich Widmer, CBS, et Beat Rösli, USP, pour l'interprétation ;
- La famille Krebs au Römerhof, pour son accueil et son professionnalisme.



Photo : Landhaus Soleure, Source : [solothurn-city.ch](http://solothurn-city.ch)

## 2 Comptes 2014

### 2.1 Bilan au 31 décembre

	2014	2013
<b>ACTIFS</b>		
<b>Actifs circulants</b>		
Compte postal	87'202.48	0.00
UBS (compte courant)		33'366.68
UBS (compte épargne)		68'330.46
Créances	5'272.80	79.20
Créances VST	138.45	619.70
Actifs transitoires	0.00	2'142.00
	<u>92'613.73</u>	<u>104'538.04</u>
	<u><u>92'613.73</u></u>	<u><u>104'538.04</u></u>
<b>PASSIFS</b>		
<b>Fonds étrangers</b>		
Obligations	8'663.30	2'749.55
Passifs transitoires	0.00	0.00
	<u>8'663.30</u>	<u>2'749.55</u>
	<u><u>8'663.30</u></u>	<u><u>2'749.55</u></u>
<b>Fonds propres</b>		
Fortune de la Fédération	101'788.49	
Exédent de recettes	<u>-17'838.06</u>	<u>101'788.49</u>
	<u>83'950.43</u>	
	<u><u>92'613.73</u></u>	<u><u>104'538.04</u></u>



SVZ FSB

## 2.2 Comptes des résultats 2014 et budget 2015

	2014 Budget	2014 Comptes	2015 Budget
<b>Produits</b>			
Cotisations OVZ au CBS	155'020.00	<b>155'020.00</b>	165'639.60
Cotisations ABSO au CBS	224'980.00	<b>224'980.00</b>	214'360.00
Participations SAF (communication de base USP)	5'700.00	<b>5'272.80</b>	5'700.00
Cotisations OVZ à la FSB	96'720.00	<b>96'720.00</b>	113'334.00
Cotisations ABSO à la FSB	143'280.00	<b>143'280.00</b>	146'666.00
Sponsors pour l'AG CIBE à Soleure	6'000.00	<b>7'500.00</b>	0.00
Revenus divers	0.00	<b>3.15</b>	0.00
Rendement des capitaux	0.00	<b>96.70</b>	0.00
<b>Total Produits</b>	<b>631'700.00</b>	<b>632'872.65</b>	<b>645'699.60</b>
<b>Charges</b>			
Organes CBS	3'500.00	<b>5'985.00</b>	3'500.00
Assemblée des délégués	24'000.00	<b>15'985.75</b>	24'000.00
Secrétariat	45'000.00	<b>49'291.50</b>	45'000.00
Relations internationales	4'400.00	<b>3'990.53</b>	10'000.00
Traductions	10'000.00	<b>6'263.70</b>	10'000.00
Commission de réception	1'200.00	<b>1'764.45</b>	1'800.00
Assemblée générale CIBE à Soleure	38'000.00	<b>27'347.90</b>	
Interprofession	3'600.00	<b>4'909.80</b>	5'000.00
Comité / séances	14'000.00	<b>11'977.50</b>	14'000.00
Travaux des membres du comité	4'000.00	<b>7'161.50</b>	7'000.00
Comité / Contacts avec des tiers	15'000.00	<b>21'009.95</b>	15'000.00
Salaires / Prestations sociales	7'000.00	<b>7'532.20</b>	7'000.00
<b>Total structures de la Fédération</b>	<b>169'700.00</b>	<b>163'219.78</b>	<b>142'300.00</b>
Frais d'administration généraux	0.00	80.00	0.00
CIBE	14'000.00	12'778.78	14'000.00
USP	68'900.00	68'908.55	96'400.00
LID / AGIR / Presse	9'000.00	9'000.00	9'000.00
CBS	380'000.00	380'000.00	380'000.00
Autres affiliations	2'000.00	2'000.00	2'000.00
<b>Total affiliations</b>	<b>473'900.00</b>	<b>472'767.33</b>	<b>501'400.00</b>

Relations publiques	19'500.00	13'047.25	19'000.00
Dépenses diverses	1'000.00	1'525.10	1'800.00
Frais bancaires	0.00	151.25	0.00
<b>Total Divers</b>	<b>20'500.00</b>	<b>14'723.60</b>	<b>20'800.00</b>
<b>Total Charges</b>	664'100.00	<b>650'710.71</b>	664'500.00
<b>Total Produits</b>	631'700.00	<b>632'872.65</b>	645'699.60
<b>Excédent de recettes / charges</b>	<b>-32'400.00</b>	<b>-17'838.06</b>	<b>-18'800.40</b>

### 3 Programme d'activités 2015

- **Interprofession sucre**
  - Accord interprofessionnel 2016
  - Collaboration étroite entre FSB et SAF pour les dossiers politiques
  - Groupe de travail „Stratégie suppression des quotas dans l'UE“
- **Politique agricole (CH, EU, OMC)**
  - Dialogue régulier avec l'OFAG
  - Elaboration de propositions de modifications pour la protection douanière du sucre en collaboration avec les parties prenantes concernées
  - Collaboration dans le GT Sucre de la Direction générale des douanes
  - Dialogue régulier avec les autres représentants des grandes cultures
  - Participation à la Chambre d'agriculture, la commission permanente Production végétale et la Plateforme Produits phytosanitaires de l'USP
- **Centre betteravier suisse**
  - Siège au sein des organes associationnels
  - Siège dans le groupe de travail 'Accompagnement des essais variétaux'
  - Soutien d'une permission pour un produit phytosanitaire contre les nématodes du collet
  - Accompagnement du projet des ressources de la Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires HAFL pour la protection phytosanitaire mécanique.
  - Collaboration au sein du groupe de travail suisse pour la lutte contre le « souchet comestible »
- **Commissions et groupes de travail**
  - Coordination des commissions de réception
  - Collaboration dans le domaine du développement du transport des betteraves sucrières et de la pulpe de betteraves
  - Examen d'un programme de ressources avec d'autres organisations de cultivateurs
  - Accompagnement dans le processus de collaboration entre ABSO et OVZ
- **Communication et relations publiques**
  - Rédaction du bulletin d'information destiné aux délégués (au moins 3 par année)
  - Gestion du site internet
  - Gestion des articles de presse pour parution en fonction de l'actualité
  - Envoi d'un bulletin d'information FSB avec les betteraviers, en mars
  - Elaboration et début de la mise en oeuvre du concept de communication au niveau de la FSB
- **Contacts européens**
  - Participation à l'assemblée générale et au congrès de la CIBE
  - Participation à la rencontre annuelle de la commission technique de la CIBE
  - Participation aux séances de la Commission économique et affaires générales de la CIBE

## 4 Comité FSB 2014

<b>Name, Vorname / Funktion</b>	<b>Strasse / Wohnort</b>	<b>Telefon / Fax</b>	<b>E-Mail-Adresse</b>
Keiser Samuel Präsident	Härkingerstrasse 7 4629 Fulenbach	Tel.: 062 926 29 44 Fax: 062 926 44 29 Natel: 079 731 64 25	s.keiser@bluewin.ch
Van der Veer Si- mon Vizepräsident	Mörigenweg 2 2572 Sutz-Lattrigen	Natel: 079 224 60 04	simon.vanderveer@vol.be.ch
Denzler Urs Vizepräsident	Hertlibruck 8467 Truttikon	Tel.: 052 317 25 12 Fax: 052 317 09 15 Natel: 079 370 82 57	urs.denzler@bluewin.ch
Décoppet Jean-Philippe	Chemin de Fossy 4 1437 Suscévaz	Natel: 079 363 12 53	decopp.family@yahoo.fr
Epars Pierre-Alain	Route de Penthaz 5 1305 Penthalaz	Natel: 079 695 31 27	pa.epars@bluewin.ch
Guyer Andres	Heimgartenstrasse 20 8180 Bülach	Tel.: 052 318 15 12 Natel: 079 961 13 11	andreas.guyer@bluewin.ch
Landolf Bruno	Dorfstrasse 21 3272 Epsach	Natel: 079 310 95 23	info@wvz-abso.ch
Mühlebach Viktor	Dorfstrasse 63 5306 Tegerfelden	Tel.: 056 245 52 17 Fax: 056 245 00 07 Natel: 079 300 26 21	v.muehlebach@bluewin.ch
Vetterli Daniel	Oberer Schlathof 8259 Rheinklingen	Tel.: 052 740 30 42	dani.vetterli@bluewin.ch